

Ville de Melun

Conseil municipal du 23 mars 2017

Vœu proposé par le groupe Bien Vivre à Melun

« Franchissements de Seine à Melun »

Les élu.e.s melunais.e.s de la majorité municipale ont voté le Contrat d'Intérêt National présenté au conseil communautaire du 27 février 2017 et signé mercredi 15 mars 2017 par l'État, la Région, le Département et notre Communauté d'Agglomération.

Ce contrat prévoit de « [repenser] la circulation dans le coeur d'agglomération, pour réduire les nuisances et améliorer le cadre de vie, avec le franchissement de la Seine et la réalisation d'infrastructures en conséquence »

Le plan anti-bouchon présenté au Conseil Régional de septembre 2016 prévoit également la réalisation de nouveaux franchissements et donne comme exemple Melun.

Le rapport voté par l'assemblée du conseil régional de mars 2017 et intitulé « MISE EN ŒUVRE DU PLAN RÉGIONAL « ANTI-BOUCHON » ET POUR CHANGER LA ROUTE » précise pour ce qui concerne Melun que **la Région Île de France financera** dans le cadre du plan régional « anti-bouchon » **une étude pour des franchissements de la Seine à Melun.**

Considérant que plusieurs études ont déjà été menées à ce sujet qui montrent qu'un ou plusieurs franchissements supplémentaires auraient pour effet de diluer le trafic routier actuel en le répartissant sur l'ensemble des franchissements disponibles et d'encourager des usagers des transports en commun à utiliser à nouveau leur véhicule. **Un franchissement supplémentaire a fortiori plusieurs joueraient le rôle d'aspirateur à voitures et aboutiraient dans les cinq ans à une augmentation significative du nombre de véhicules traversant Melun ou aux abords immédiats de notre ville quotidiennement.**

Considérant que **Melun a connu cet hiver plusieurs épisodes de pollution significatifs**, au mois de novembre et décembre 2016, et janvier 2017. Lors de ce dernier épisode, la borne Airparif de l'avenue Thiers a enregistré la concentration en particules fines la plus élevée d'Île de France. Ces infrastructures en augmentant de manière importante le nombre de véhicules traversant Melun ou aux abords immédiats de notre ville exposeront ses habitant.e.s à une pollution atmosphérique immédiate encore plus dense et dangereuse.

En conséquence des éléments ci-dessus, le Conseil Municipal de Melun émet le vœu suivant :

Le Conseil Municipal de Melun réuni le 23 mars 2017 :

- **Demande à Madame la Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France de garantir la rigueur, l'objectivité et l'indépendance des études qui seront menées.**
- **Demande que l'opportunité d'un franchissement de Seine supplémentaire, a fortiori plusieurs, à Melun soit démontrée par ces études.**

- **Demande que ces études apportent la preuve qu'un ou plusieurs franchissements de Seine supplémentaires à Melun n'aboutiront pas à une augmentation du nombre de véhicules qui transitent tous les jours dans notre ville.**
- **Demande que ces études énoncent de manière précise le nombre d'hectares de terres agricoles, de bois, de nature sauvage ou non urbanisée qui seront détruits pour la réalisation des franchissements.**
- **Renouvelle sa volonté de voir diminuer de manière significative le trafic routier à Melun pour le bien-être des habitant-es de notre commune et plus généralement des habitant-es de notre communauté d'agglomération, régulièrement exposé.es, à une pollution atmosphérique très préoccupante et aux nuisances (bruit, danger) liées à la présence envahissante des voitures et des camions dans notre ville.**

Claude BOURQUARD
Bénédicte MONVILLE – DE CECCO